

LICENCE MULTI-CLUBS

ACCEPTATIONS DES ENTRAINEURS

SAISON 202 - 202

Club d'origine :

Club d'accueil :

Nous soussignés, entraîneurs des clubs susvisés acceptons les conditions établies pour le dispositif des licences multi-club, dans le seul intérêt du joueur :

Nom et prénom du joueur :

N° de licence dans le club d'origine :

Equipe et niveau de jeu du club d'origine où évolue le joueur :

Equipe et niveau de jeu du club d'accueil où évolue le joueur

Nom et prénom du responsable de l'équipe :

Nom et prénom du responsable de l'équipe :

Signature :

Signature

Date (jj/mm/aaaa) :

Date (jj/mm/aaaa) :

Cette présente autorisation devra impérativement être fourni au club du licencié afin de constituer le dossier qui sera soumis à la commission pour décision finale.

Le club adressera, sous format électronique, à la commission décisionnaire l'ensemble des documents à savoir :

- l'autorisation parentale préalablement remplie, datée et signée
- l'acceptation conjointe des entraîneurs des deux clubs, sous couvert des présidents, remplie, datée et signée